

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2302)

Tombé

## AMENDEMENT

N° AS17

présenté par  
Mme Laclais, rapporteure

-----

### ARTICLE 14

I. – À l’alinéa 13, substituer à la référence :

« j »

la référence :

« l ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution au début de l’alinéa 14.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel